

## Charte d'engagement (Cette charte ne remplace pas le règlement intérieur, qui reste valide)

## POUR TOUS LES UTILISATEURS ET VISITEURS DES JARDINS

Je respecte le règlement intérieur des Jardins du Ruisseau (horaires d'ouverture, matériel, plantations,) affiché dans le
jardins ainsi que les réglementations en viqueur.

- 🛘 Je laisse à chaque jardinier le bénéfice de ses plantations (je ne cueille ni les fruits, ni les fleurs, ni les légumes) et je le laisse accéder à sa parcelle.
- ☐ Je ramasse mes détritus avant de partir.
- □ Je veille au calme des jardins et je ne mets pas de musique (en dehors des événements organisés par le Conseil d'Administration).
- Je respecte les consignes données par les adhérents.
- Les groupes de plus de 10 personnes désirant pique-niquer ou se réunir dans les jardins doivent obtenir l'accord préalable du C A

## POUR TOUS LES ADHÉRENTS DES JARDINS

- ☐ J'offre de mon temps pour la participation à la vie de l'association :
  - Une permanence de 4 h par an (deux permanences pour les jardiniers) pour l'enregistrement des adhésions dans les jardins
  - · Ou une participation à des actions ponctuelles décidées par le CA
  - · Ou une participation à l'organisation des événements annuels conviviaux,
  - · Une participation à l'Assemblée Générale dans la mesure du possible,
  - · Une participation au rapport d'activités annuel de l'association.
- Je contribue activement au maintien de la propreté des jardins (même si je ne suis pas à l'origine des détritus).
- ☐ J'informe les visiteurs de la mission des jardins et je les incite à adhérer :
  - · Sensibiliser les riverains aux enjeux liés à l'environnement, au développement durable, tout en valorisant le site de la Petite Ceinture et l'image du quartier : embellir le cadre de vie des habitants.
  - · Renforcer le lien social entre les habitants-riverains autour de cet espace commun en tant que jardin de proximité.
  - · Permettre la transmission des savoirs entre adultes et enfants dans une dimension intergénérationnelle et multiculturelle.
  - · Favoriser les partenariats associatifs et institutionnels nécessaires à l'animation et à l'utilisation du site par un public aussi bien enfant qu'adulte
- ☐ Je m'assure que personne n'est dans les jardins avant de les refermer.

## POUR LES JARDINIERS

- Je respecte la Charte Main Verte de gestion écologique (interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires) des jardins, je veille à l'économie de l'eau et je m'assure que les robinets sont bien fermés.
- Je nettoie et range, dans la cabane, le matériel de jardinage après utilisation.
- Je ferme la cabane à outils à chaque utilisation et masque le code du cadenas après l'avoir refermé.
- Je participe aux réunions de jardiniers et au rapport d'activités annuel de l'association.



110 bis, rue du Ruisseau - 75018 Paris Siège de l'association: 7, villa des Tulipes - 75018 Paris



contact@lesjardinsduruisseau.org



jardinsduruisseau



